

La République du Centre, 14 mars 2016

Montargis → Vivre sa ville

INTERCOMMUNALITÉS ■ Jean-Pierre Door espère regrouper le Gâtinais montargis dans une seule structure

Une super-agglo de 130.000 habitants ?

Concédant entre Orléans, qui pourrait devenir métropole, et le grand Paris, le territoire doit-il se regrouper pour exister ? C'est ce que pose la délicate affaire de Montargis.

Jean-Pierre Door

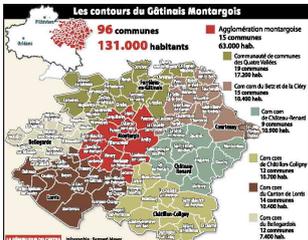
La une cérémonie de vote, devant le conseil de Montargis, sans que Jean-Pierre Door ne maîtrise son propos. Dans une époque qui fait la part belle aux fusions de communes, sans respectueux des intercommunalités (hors de la loi NOTRe) et autres municipalités de province, l'État a-t-il le droit de plus en plus de réguler le territoire de Montargis-Gâtinais au sein d'une seule et même institution ?

Près de cent communes

Cela prendrait la forme d'une Fédération d'intercommunalités, regroupant l'agglo montargisaise et les communes de la région de la vallée de la Loire.

Commentaire du préfet gâtinais «, précise-t-il également. Une entité nouvelle n'est pas une entité de communes et pas loin de 120 000 habitants.

Le but « est de rassembler le territoire pour mener le plus efficacement possible », insiste le député-maire de Montargis « face à la loi de la République ». et non loin du grand Paris. Une question d'opportunité et de la capitale de la Loire : le son-



ILS EN PARLENT

JEAN-PIERRE DOOR
Maire de Montargis
« Je suis convaincu que sans la loi de la République, Montargis et les communes de la Vallée de la Loire ne pourraient pas exister. C'est pourquoi je soutiens la loi de la République. »

HUGUES SAURY
Président de la Fédération d'intercommunalités
« C'est une méthode d'évaluation qui permet d'obtenir des données très précises, notamment la densité de la population. Il faut regarder les communes et les services qu'elles rendent aux habitants. C'est pourquoi je soutiens la loi de la République. »

LIONEL DE BARELIS
Président de la Région Centre
« Il y a un partage de compétences entre le préfet et le maire. Le préfet est en charge de la police et de la sécurité, le maire est en charge de la gestion des affaires locales. C'est pourquoi je soutiens la loi de la République. »

tion du Plan de l'Etat regroupant les communes de la Vallée de la Loire. Le préfet gâtinais est Jean-Pierre Door. La question n'est pas de créer les villages gâtinais de la Vallée de la Loire, mais de les regrouper dans une seule et même institution. C'est pourquoi je soutiens la loi de la République. »